



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2021 – 076	PLAN BLEU MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UNE SUSPICION DE CAS DE COVID-19 PARMIS LE PERSONNEL SOIGNANT DÉCLARÉ CAS CONTACT AU SEIN DE L'UNITÉ DE VIE « LES IRIS » AU B1	20.10.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Ce mercredi 20 octobre 2021, j'ai été informé qu'une Aide-Soignante de la Résidence DEBROU, qui travaille au sein de l'Unité de vie « les Iris » - 1^{er} étage du Bâtiment B - été déclarée cas contact à la COVID-19 par les services de l'Assurance Maladie.

Immédiatement, l'agent a été invité à s'isoler à son domicile jusqu'à réalisation d'un test RT-PCR nasopharyngé afin de confirmer ou d'infirmer une infection à la COVID-19.

Pour votre totale information, j'attire votre attention sur le fait que 91.6% des résidents éligibles à la 3^{ème} dose du vaccin contre la COVID-19 ont reçu le rappel du vaccin, et 100% des agents de la Résidence DEBROU présente un schéma vaccinal complet, comptant ainsi l'Aide-Soignante déclarée cas contact.

Pour autant, face à ces circonstances et en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, vous trouverez ci-dessous le plan d'actions arrêté par mes soins, ce jour, mercredi 20 octobre 2021 :

- 1) J'invite dès aujourd'hui l'ensemble des familles et des proches rendant visite aux habitants de l'unité de vie « Les Iris » au B1 à porter un masque chirurgical au sein de l'unité de vie comme dans les jardins, y compris à l'intérieur des logements des résidents.**
Je rappelle que le masque chirurgical doit couvrir le nez et la bouche.
- 2) Les personnes rendant visite aux habitants de l'unité de vie « Les Iris » au B1 sont invitées à surveiller leur température quotidiennement.
- 3) Les mesures déjà en place actuellement doivent être strictement respectées, et notamment l'inscription de chaque personne sur le registre des entrées, la désinfection des mains à la solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement, et la présentation du pass sanitaire à l'accueil ou à tout membre du personnel susceptible de le demander.
- 4) La Résidence DEBROU applique toutes les mesures de protection nécessaires à la prise en soins et à la sécurité de l'ensemble des résidents, des familles et du personnel.
- 5) À ce jour, le mercredi 20 octobre 2021, et à cette heure 16h30, je vous informe qu'aucun résident, ni aucun agent, n'a été dépisté positif à la COVID-19 ni ne présente de signes évocateurs d'une infection à la COVID-19.**
- 6) Les mesures de prévention déjà appliquées quotidiennement au sein de l'établissement ont

immédiatement été rappelées aux personnels :

- Mesure quotidienne et traçabilité de la température de tous les personnels de la Résidence DEBROU avant la prise de poste ;
- Lavage régulier des mains au savon ou à la solution hydro-alcoolique entre chaque soin et chaque résident ;
- Respect d'une distance de sécurité d'au moins un mètre entre toutes les personnes ;
- Utilisation de mouchoirs jetables à usage unique, à jeter immédiatement après usage, puis lavage des mains après chaque mouchage ;
- Aération régulière des locaux ;
- Renforcement du bio-nettoyage (poignées de portes, tables, ...) avec un produit virucide ;
- Hygiène stricte des locaux et des WC ;
- Pour les résidents faisant l'objet d'un isolement préventif ou curatif, mise en œuvre des mesures barrières renforcées (organisation de la prise en soin adaptée, port obligatoire d'une sur-blouse, masque, visière, gants...).

En cas de confirmation d'une infection à la COVID-19 de l'Aide-Soignante à réception des résultats du test RT-PCR, je vous informe qu'une opération de dépistage de la COVID-19 sera organisée dès ce vendredi 22 octobre 2021 afin de tester l'ensemble des résidents et des agents de l'unité de vie « Les Iris » au B1 de la Résidence DEBROU.

Le laboratoire de biologie médicale de Joué-Lès-Tours, LABORIZON, a été sollicité en ce sens dès ce jour.

L'ensemble des mesures décrites ci-dessus s'appliquent jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

Concernant la campagne de rappel de vaccination contre la COVID-19 pour la 3^{ème} dose qui a débuté au sein de la Résidence DEBROU dès le mois de septembre 2021, je tiens à vous rappeler qu'il convient de recueillir impérativement par écrit le consentement ou le refus de la personne pour permettre sa vaccination au regard des recommandations sanitaires actuelles. **C'est pourquoi, je remercie les résidents, leur représentant légal, leur personne de confiance ou un parent autorisé** (ceux qui ne l'auraient pas encore fait), **de bien vouloir me faire un retour de cet écrit afin de me permettre d'organiser de façon optimale cette grande campagne de vaccination.**

Bien évidemment, en cas de refus du résident, cette décision sera strictement respectée.

Pour information, actuellement, sur 143 résidents pouvant prétendre à la 3^{ème} dose du vaccin contre la COVID-19, 131 personnes ont déjà reçu leur vaccin (soit 91.6% des résidents éligibles).

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,



Le Directeur

A. ESSALHI